

VILLE DE ROYAN



EXPERTISE SANITAIRE ET SÉCURITAIRE DE 91 ARBRES SUR LA VILLE

Suite à la restitution, en janvier dernier, d'un diagnostic de l'état sanitaire et sécuritaire du patrimoine arboré effectué, des mesures obligatoires et préventives sont programmées sur la Ville de Royan ces prochaines semaines.

Cet audit ciblait trois secteurs : Boulevard de la Grandière, Avenue des Congrès et Avenue de la Conche du Chay.

Pour chacune de ces zones, des abattages avec remplacement (par la même espèce) de sujets fragilisés pouvant s'avérer dangereux, sont indispensables soit 22 Platanes orientalis.

Détails et planning des opérations

Pour les 3 secteurs (Boulevard de la Grandière - Avenue des Congrès - Avenue de la Conche du Chay) l'**abattage interviendra à partir de la semaine du 11 avril avec la plantation des nouveaux arbres à l'automne pour des raisons de reprises des sujets.**

Photos des principaux types de défauts observés



SERVICE ENVIRONNEMENT

26, rue Henri DUNANT

17205 ROYAN CEDEX

Tel : 05 46 22 39 20

environnement@mairie-royan.fr